



# **Conseil général du 8 mars 2022**

## Rapport du Conseil communal

## 5. Discuter et valider le décompte final concernant le raccordement de Montsevelier au SEDE. Donner compétence au Conseil communal pour la consolidation du crédit de construction

---

Les citoyens de la Commune de Val Terbi ont approuvé en votation populaire le 24 septembre 2017 un crédit de Fr. 1'540'000.- (sous déductions des subventions et de la participation de Courchapoix) pour le raccordement des eaux usées du village de Montsevelier au Syndicat pour l'assainissement des eaux usées de Delémont et Environ (SEDE).

Les travaux de transformation de la STEP de Montsevelier sont aujourd'hui terminés et les eaux usées de la localité sont acheminées à la station d'épuration des eaux usées de Delémont et environs (SEDE) située à Soyhières.

Le site qui abritait l'ancienne station d'épuration a subi diverses transformations. Les anciennes fosses ont été réaménagées en « bassin d'eaux pluviales », permettant la régulation du déversement des eaux pluviales afin de ne pas occasionner de surcharge.

Le projet initial a été quelque peu modifié afin de permettre le maintien du bâtiment existant et sa réaffectation, permettant ainsi d'économiser les frais de démolition.

Enfin, les plans d'eau ont été maintenus et mis à disposition de la Fédération jurassienne des territoires naturels afin de concrétiser des mesures de revitalisation de la biodiversité.

L'Office cantonal de l'Environnement (ENV) a examiné le décompte financier et procédé au versement de la subvention finale le 9 décembre 2020. Ce décompte peut être résumé comme suit :

<b>Total des dépenses :</b>	<b>Fr.</b>	<b>1 416 499.70</b>
./. subventions ENV :	Fr.	490 641.00
./. part nette de Courchapoix :	Fr.	61 615.05
./. part SEVT :	Fr.	6 271.00
./. soutien Patenschaft :	Fr.	100 000.00
<b>Solde net à charge de Val Terbi</b>	<b>Fr.</b>	<b>757 972.65</b>

En raison de la participation de tiers à cet ouvrage, le Délégué aux affaires communales a demandé à ce que le décompte final de l'ouvrage soit soumis au Conseil général pour validation et consolidation du crédit de construction.

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter ce décompte et à lui donner compétence pour consolider le crédit.

## **6. Statuer sur l'octroi du droit de cité communal à Mme ARAUJO ALVES Célia, de son époux M. MENDES BORGES Paulo André et de leurs enfants ALVES BORGES Emma et Matilde dans le cadre d'une demande de naturalisation ordinaire**

---

Madame Araujo Alves Célia, son époux Monsieur Mendes Borges Paulo André et leurs enfants Alves Borges Emma et Matilde, ont déposé une requête visant à l'obtention de la naturalisation suisse, respectivement à l'octroi du droit de cité cantonal et communal.

Le Service de la population a procédé à leur audition et considère que toutes les conditions sont réunies pour qu'ils obtiennent le droit de cité cantonal.

Avant de soumettre le dossier au Secrétariat d'Etat aux migrations, en vue de l'obtention de la nationalité suisse, il appartient aux instances communales, en l'occurrence le Conseil général, de leur accorder le droit de cité communal.

Madame Araujo Alves est de nationalité portugaise. Elle est née le 20.10.1986 à Lausanne et a vécu la majorité de sa vie en Suisse. Elle travaille en qualité d'employée de commerce et réside à Vicques depuis 2019.

Monsieur Mendes Borges est de nationalité portugaise. Il est né le 03.05.1985 et vit en Suisse depuis 2013. Il travaille en qualité de chef de projet et réside à Vicques depuis 2019.

Leurs deux filles Emma et Matilde sont nées en Suisse, respectivement les 22.04.2017 et 10.04.2020.

Le Conseil communal a préavisé favorablement cette demande.

## **7. Nomination d'un membre à la Commission de gestion, de vérification des comptes et des finances et d'un membre à la Commission de l'action sociale**

---

Monsieur Samuel Chèvre de Vicques a fait part de sa démission de la Commission de gestion, de vérification des comptes et des finances à fin janvier 2022.

A ce jour, aucune proposition des groupes politiques n'a encore été enregistrée afin de lui désigner un-e remplaçant-e.

Madame Aurélie Citherlet de Vicques a annoncé sa démission de la Commission de l'action sociale pour le 1<sup>er</sup> février 2022.

La candidature de Maël Ruffieux de Vermes est proposée à sa succession. Ce jeune homme de 23 ans, titulaire d'un CFC de mécatronicien, poursuit actuellement ses études à l'école d'ingénieurs de Zollikofen. M. Ruffieux s'est occupé quelque temps de l'arrosage des fleurs à Vermes. Il est très intéressé par le développement social dans les milieux ruraux ainsi que par l'embellissement.

Vicques, le 28 février 2022

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**



Claude-Alain Chapatte  
Président

Catherine Comte  
Secrétaire